Association
des Bibliothécaires
de France

[Communiqué] À l'occasion du second tour, l'ABF s'engage en faveur du libre accès à l'information et du respect des droits culturels

L'ABF s'engage en faveur du libre accès à l'information et du respect des droits culturels

Avant le premier tour de l'élection présidentielle, l'Association des Bibliothécaires de France (ABF) a posé quatre questions à tous les candidats. Vous pouvez en trouver **la synthèse ici.** Si M. Macron nous a répondu (**lire sa réponse**), en revanche Mme Le Pen ne l'a pas fait en dépit des multiples relances de notre part.

A l'occasion du second tour, l'Association des bibliothécaires de France tient à rappeler les orientations fondamentales qui guident l'action quotidienne des bibliothèques:

- offrir un accès libre aux bibliothèques pour tous les habitants quels que soient leur statut, leurs origines sociales ou le pays d'où ils viennent.

- Dans le droit fil du respect des droits culturels inscrits dans plusieurs lois récentes, permettre à tous les habitants de se retrouver dans les actions ou les collections des bibliothèques et même de pouvoir y participer ou s'y impliquer.

- proposer des collections pluralistes et une programmation ouverte sur le monde et non pas limitées à la France voire au patrimoine régional.

- donner un libre accès à toutes les informations dans tous les champs du savoir, ainsi qu'aux recherches des historiens (sur toutes les périodes de l'histoire du pays, histoire européenne, histoire mondiale) sans censure.

Voici les éléments que l'ABF souhaite porter à la connaissance de la communauté professionnelle avant le vote du 7 mai 2017.